

Qualification

CYCLE "AGIR LOCALEMENT CONTRE LES DISCRIMINATIONS DANS LES QUARTIERS POLITIQUE DE LA VILLE"

- EMPLOI
- ORIENTATION PROFESSIONNELLE
- CRÉATION D'ACTIVITÉS

PROGRAMME

Décembre 2017 / Avril 2018



La population des quartiers politique de la ville (QPV) est fortement exposée aux risques liés aux discriminations, tant dans l'accès à l'emploi, à la formation, que dans la création d'entreprise.

Ces quelques indicateurs révèlent l'existence d'un « effet quartier » significatif. Selon le rapport 2012 de l'ONZUS, un habitant sur 4 résidant en ZUS, déclarait se sentir discriminé, soit deux fois plus qu'hors Zus. Le critère prohibé de l'origine est le plus souvent évoqué par les habitants pour motiver le rejet dont ils font l'objet. A cela vient s'ajouter le sentiment d'appartenir à un territoire stigmatisé. Les habitants des quartiers cristallisent les préjugés et les représentations négatives. Ces stéréotypes motivent, parfois involontairement ou inconsciemment, des inégalités de traitement.

La prévention des discriminations et la promotion de l'égalité est une des conditions de réussite de la politique de la ville et c'est un enjeu d'égalité territoriale. La loi Lamy a inscrit la lutte contre les discriminations (LCD) comme une priorité transversale des contrats de ville. Elle doit être intégrée dans le cadre de plans territoriaux de lutte contre les discriminations à annexer aux contrats de ville (Cf. Circulaire du 15 octobre 2014).

Depuis 2014, le CGET a publié plusieurs documents supports pour les équipes locales : cadre de référence, guide méthodologique et cas pratique... comme autant d'appui pour la mise en place d'une démarche locale de prévention des discriminations dans les nouveaux contrats de ville.

→ Chiffres clés concernant l'emploi, la formation et la création d'activité dans les QPV

- Le taux de chômage atteint 26,4% (contre 10,1% dans le reste des agglomérations). Les jeunes, les personnes à faible niveau d'étude et les immigrés sont particulièrement exposés.
- 4,8 % des actifs sont « entrepreneurs », contre 9,3 % dans le reste des unités urbaines environnantes. Cet écart concerne plus particulièrement les -de 30 ans et les femmes.
- 61 % des moins de 30 ans ont un niveau d'études inférieur au Bac (contre 37,7% hors QPV). La part des NEET chez les - de 30 ans s'élève à 35,8 % (17,9 % dans les unités urbaines (UU))

→ Données issues des QPV de Nouvelle-Aquitaine

- 24 % des ménages résidant en QPV perçoivent des allocations chômage (17 % dans les UU)
- 58 % des femmes n'ont pas d'emploi (41 % en UU).
- 26 % des emplois sont précaires (15 % en UU). Ce différentiel est particulièrement fort dans la région : 21 % des actifs occupés des QPV et 14 % de ceux des UU sont en CDD.
- La part de la population de 15 ans ou plus avec un diplôme inférieur au baccalauréat ou sans diplôme atteint 75 % dans les QPV, soit 20 points de plus que dans leur environnement

En Nouvelle-Aquitaine, plusieurs actions d'accompagnement des acteurs de la politique de la ville sur la Lutte Contre les Discriminations ont été menées ces dernières années, par Boulevard des potes, Pays et Quartiers d'Aquitaine, Perfégat, Villes au Carré... : animation de réseaux, sensibilisations et formations, repérage et valorisation de bonnes pratiques, annuaire-panorama d'acteurs, fiches outils, accompagnement à la préfiguration de plans territoriaux de lutte contre les discriminations...

Un certain nombre d'actions sont initiées et soutenues par les territoires en politique de la ville concernant la LCD. Pour autant, les besoins restent présents pour favoriser le passage à l'action. C'est pourquoi Pays et Quartiers d'Aquitaine et Boulevard des Potes, avec l'appui de Nano RH Conseils, lancent un cycle d'accompagnement des acteurs de la politique de la ville de Nouvelle-Aquitaine dans la mise en place de leur démarche de lutte contre les discriminations sous l'angle emploi, orientation professionnelle et création d'activité.

Grâce à l'expérience d'accompagnement et de formation des intervenants, ainsi que l'expertise des participants, le contenu sera adapté aux situations et besoins exposés. Les séquences permettront d'identifier collectivement des pistes concrètes pour engager ou améliorer le processus de prévention des discriminations dans les organisations et plus globalement sur les territoires.

Cette action bénéficie du soutien de la DRDJSCS et de la Région Nouvelle-Aquitaine.

Elle sera déployée dans 3 territoires de la région, entre décembre 2017 et avril 2018.

→ Objectifs du cycle

- Clarifier les enjeux de la LCD dans les domaines de l'Emploi, de l'orientation et de la création d'activité
- Veiller à ce que les actions relevant de ces domaines mises en œuvre dans les contrats de ville, soient garantes d'une non-discrimination et favorisent la promotion de l'égalité
- Mobiliser et créer du lien entre les acteurs de la politique de la ville (Chefs de projet des collectivités et de l'Etat), les services emploi-développement économique... et les opérateurs stratégiques locaux
- Aider les équipes à identifier des ressources et outils d'accompagnement pour la mobilisation des acteurs locaux contre les discriminations.
- Faire émerger des pistes d'actions territoriales réalistes et réalisables contre les discriminations dans ces deux champs précisément.



FORMAT

Ce cycle de qualification se déploiera en parallèle sur **3 territoires de Nouvelle-Aquitaine** :
Angoulême, Limoges et Pau

Chaque site sera le terrain d'accueil de **3 modules de formation** :

Un module de formation de 2 jours sur le thème « **Emploi et LCD** »

/ animé par Boulevard des potes

Un module de formation d'1 jour sur le thème « **Orientation professionnelle et LCD** »

/animé par Nano RH Conseils

Un module de formation d'1 jour sur le thème « **Création d'activité et LCD** »

/ animé par Nano RH Conseils

PUBLICS VISÉS

Ce cycle s'adresse prioritairement :

- aux professionnel.le.s en charge de la politique de la ville au sein des collectivités, et de l'Etat;
- aux professionnel.le.s en charge de l'emploi, de l'orientation professionnelle et du développement économique-création d'activité sur les quartiers (collectivités, Etat, institutions partenaires, opérateurs de terrain...)



MODULE 1 // EMPLOI ET LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS



→ Objectifs

Veiller à ce que les actions mises en œuvre dans les territoires en politique de la ville dans le champ de l'emploi soient garantes d'une non-discrimination et favorisent la promotion de l'égalité.

→ Public visé

> Acteurs de la politique de la ville, référents Égalité-diversité, acteurs de l'emploi et de l'insertion
> Représentants de collectivités, de l'Etat, d'institutions, d'opérateurs (associatifs ou privés), etc.

→ Contenu

La formation se déroule sur 2 jours

Jour 1 : Lutte contre les discriminations dans l'emploi : de quoi parle-t-on ?

- Approche socio-économique de la LCD
- Approche juridique
- Éléments d'objectivation : restitution et analyse des rapports récents traitant de la discrimination à l'embauche (INSEE, Défenseur des Droits, France Stratégie et le Ministère du travail...)
- Les principales situations de discriminations à l'origine sur le marché de l'emploi
- Exemples de situations de discriminations dans l'emploi

Jour 2 : Agir pour lutter contre les discriminations dans l'emploi

- Agir sur les ressources humaines (grille d'évaluation de l'entretien, ethnicisation des tâches, canaux de diffusion...)
- Agir sur relation avec les partenaires et employeurs (construction d'argumentaire, objectivation des demandes...)
- Agir sur la relation avec les demandeurs d'emploi (la situation de l'entretien d'embauche, les représentations liées aux métiers, sensibilisation de la prise de conscience de la discrimination...)

→ Sites et dates

- Pau : J1 mardi 12 décembre 2017 / J2 mardi 16 janvier 2018
- Angoulême : J1 mardi 19 décembre 2017 / J2 mardi 23 janvier 2018
- Limoges : J1 mardi 30 janvier 2018 / J2 mardi 27 février 2018

Adresses à préciser.

→ Intervenant

Ahmed SERRAJ, Directeur du Boulevard des potes

MODULE 2 // ORIENTATION PROFESSIONNELLE ET LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS



→ Objectifs

Veiller à ce que les actions mises en œuvre dans les territoires en politique de la ville dans le champ de l'orientation professionnelle soient garantes d'une non-discrimination et favorisent la promotion de l'égalité.

→ Public visé

> Acteurs de la politique de la ville, référents Égalité-diversité, acteurs de la formation, de l'emploi et de l'orientation...
> Représentants de collectivités, de l'Etat, d'institutions, d'opérateurs (associatifs ou privés), etc.

→ Contenu

La formation se déroule sur 1 jour

Cadrage et présentation de la démarche

Méthodologie de travail, outils mobilisés, résultats attendus

Comprendre : Poser des éléments de diagnostic territorial partagé

Quels constats dans l'orientation professionnelle des résidents des quartiers (jeunes, adultes en reconversion) ? Quelles ressources et quelles actions en matière de lutte contre les discriminations et d'orientation professionnelle ?

Impliquer : Identifier et mobiliser les partenaires du territoire

Le rôle de la politique de la ville dans l'orientation professionnelle des territoires prioritaires ? Quels nouveaux partenariats développer ? Quels outils utiliser ?

Agir : Quelles actions mettre en œuvre en matière de lutte contre les discriminations dans le système de l'orientation Professionnelle ?

Identification collective d'actions réalistes et concrètes à mener sur le territoire

Se projeter : Accompagner les partenaires dans le changement

Quelles pistes d'action développer à moyen terme ? Quels dispositifs mobilisables dans le cadre de la politique de la ville ? Vers une stratégie locale de prévention des discriminations dans l'orientation des habitant.e.s des quartiers.

→ Sites et dates

- Pau : lundi 26 février 2018
- Angoulême : jeudi 1er mars 2018
- Limoges : mardi 27 mars 2018

Adresses à préciser.

→ Intervenant

Sourabad SAÏD MOHAMED, Nano RH Conseils, Consultant-Formateur en GRH et lutte contre les discriminations depuis 2010

MODULE 3 // CRÉATION D'ACTIVITÉ ET LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS



→ Objectifs

Veiller à ce que les actions mises en œuvre dans les territoires en politique de la ville dans le champ de la création d'activité soient garantes d'une non-discrimination et favorisent la promotion de l'égalité.

→ Public visé

- > Acteurs de la politique de la ville, référents Égalité-diversité, acteurs de la création d'activité, de l'emploi, de la formation...
- > Représentants de collectivités, de l'Etat, d'institutions, d'opérateurs (associatifs ou privés), etc.

→ Contenu

La formation se déroule sur 1 jour

Cadrage et présentation de la démarche

Méthodologie de travail, outils mobilisés, résultats attendus

Comprendre : Poser des éléments de diagnostic territorial partagé

Quelles difficultés et quels leviers concernant la création d'activité dans les quartiers ? Quels acteurs ressources ?

Impliquer : Identifier et mobiliser les partenaires du territoire

Le rôle de la politique de la ville dans le développement économique des territoires prioritaires ? Typographie des acteurs et méthode de mobilisation.

Agir : Quelles actions pour prévenir les discriminations dans la création d'activité dans les quartiers ?

Identification collective d'actions réalistes et concrètes à mener sur le territoire. Quels dispositifs mobilisables dans le cadre de la politique de la ville ? zoom sur la création d'activité des femmes (disparités, ressources et actions)

Se projeter : Accompagner les partenaires dans le changement

Quelles pistes d'action développer à moyen terme ? Quelle démarche d'amélioration continue mettre en œuvre sur les territoires ?

→ Sites et dates

- Pau : jeudi 29 mars 2018
- Angoulême : mardi 10 avril 2018
- Limoges : jeudi 26 avril 2018

Adresses à préciser.

→ Intervenant

Sourabad SAÏD MOHAMED, Nano RH Conseils, Consultant-Formateur en GRH et lutte contre les discriminations depuis 2010



CALENDRIER PAR SITE

Le cycle de qualification se déroulera entre décembre 2017 et avril 2018 dans 3 territoires de Nouvelle-Aquitaine.

→ ANGOULÊME

MODULE 1/ Emploi et lutte contre les discriminations

Jour 1/2 : mardi 19 décembre 2017

Jour 2/2 : mardi 23 janvier 2018

MODULE 2/ Orientation professionnelle et lutte contre les discriminations

Jour 1/1 : jeudi 1er mars 2018

MODULE 3/ Création d'activité et lutte contre les discriminations

Jour 1/1 : mardi 10 avril 2018

→ LIMOGES

MODULE 1/ Emploi et lutte contre les discriminations

Jour 1/2 : mardi 30 janvier 2018

Jour 2/2 : mardi 27 février 2018

MODULE 2/ Orientation professionnelle et lutte contre les discriminations

Jour 1/1 : mardi 27 mars 2018

MODULE 3/ Création d'activité et lutte contre les discriminations

Jour 1/1 : jeudi 26 avril 2018

→ PAU

MODULE 1/ Emploi et lutte contre les discriminations

Jour 1/2 : mardi 12 décembre 2017

Jour 2/2 : mardi 16 janvier 2018


MODULE 2/ Orientation professionnelle et lutte contre les discriminations

Jour 1/1 : lundi 26 février 2018

MODULE 3/ Création d'activité et lutte contre les discriminations

Jour 1/1 : jeudi 29 mars 2018

Les **HORAIRES** sont identiques pour l'ensemble des sessions de formation : 09H30 - 12H30 / 14H00-17H00





INTERVENANTS

2 structures expertes de la lutte contre les discriminations en Nouvelle-Aquitaine



→ BOULEVARD DES POTES

Association agréée « d'éducation populaire », le Boulevard des Potes a été créé en 1991 sur l'initiative de militants associatifs, de travailleurs sociaux et d'universitaires. Le Boulevard des Potes a pour objet de promouvoir toute initiative qui revitalise le tissu social par l'action associative, de renforcer la fraternité et d'encourager les actions qui participent à la démocratie et à la lutte contre toutes formes de discriminations.

Depuis 25 ans, le Boulevard des Potes est engagé pour la transmission et le partage des connaissances, des savoirs et des savoir-faire dans les domaines de la laïcité et de la lutte contre le racisme et les discriminations.

Le centre d'études et de formation du Boulevard des Potes développe des outils de sensibilisation, de formation et de prévention à destination des acteurs de la politique de la ville - mais pas uniquement (collectivités territoriales, services de l'État, acteurs de l'éducation nationale, de l'éducation populaire, du travail social, du monde de l'entreprise...) - qui leur permet de faire émerger des initiatives, des temps de rencontres, d'échanges et de débats, pour un ancrage durable de la lutte contre les discriminations sur les territoires de la Nouvelle Aquitaine.

Lien vers le site : <http://boulevard-des-potes.org>

→ NANO RH CONSEILS



Cabinet spécialisé dans la gestion des ressources humaines et la lutte contre les discriminations et pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Les interventions du cabinet recourent plusieurs modes d'actions : le diagnostic et l'audit social, l'analyse de rapports de situation comparée, conseil et accompagnement pluri-acteurs, sensibilisation et formations, co-élaboration de plans d'actions...

Sourabad Saïd Mohamed, dirigeant, dispose d'une expertise reconnue dans la lutte contre les discriminations, afin de répondre aux enjeux socio-économiques des organisations et des entreprises. Diplômé d'un Master en Philosophie de l'Université de Poitiers, d'un master en Médiation des organisations de l'Université de Poitiers et d'un Master en Gestion des ressources humaines à l'IAE de Poitiers, il est consultant-Formateur en GRH et lutte contre les discriminations depuis 2010 (Sunergeia, Perfégat, Nano- RH Conseils).

Lien vers le site : <http://nano-conseil.fr/>





MODALITÉS PRATIQUES

- Le nombre de place est limité en moyenne à 25 participants par séquence
- Les villes d'accueil sont identifiées, les lieux restent à définir avec les partenaires locaux.
- L'ensemble des sessions de formation sont gratuites.
- Les déjeuners et frais d'hébergement et de déplacement éventuels sont à la charge des participants.
- Afin de favoriser le processus de partage et de co-construction, il est recommandé de s'inscrire à plusieurs acteurs d'un même territoire.
- Ce cycle a été élaboré dans une continuité méthodologique. Bien qu'il soit recommandé de participer à l'intégralité du cycle, il est possible de ne s'inscrire qu'à certains modules.

S'INSCRIRE

L'inscription individuelle est obligatoire pour toute personne désirant participer aux différents modules du cycle.

En cliquant sur le lien suivant (formulaire d'inscription en ligne) - au plus tard une semaine avant le début de chaque session :

<https://goo.gl/forms/ntrrqbsE6RckJxRr2>


CONTACTS

Pays et Quartiers d'Aquitaine

- Stéphane Denjean : stephane.denjean@aquitaine-pqa.fr _ 05 56 90 81 07
- Estelle Pericard : estelle.pericard@aquitaine-pqa.fr _ 06 61 54 89 92

Plus d'information et ressources sur le site de PQA :

<http://aquitaine-pqa.fr/mise-en-reseau-des-acteurs/groupe-ville/cycle-de-qualification-agir-localement-contre-discriminations-quartiers-politique-de-ville/>



Pays et Quartiers d'Aquitaine



www.aquitaine-pqa.fr

Éco-système Darwin • 87, quai de Queyries • 33100 Bordeaux • Tél. 05 56 90 81 00